



Immobilier

Avec leurs PV, les gardiens d'immeuble font la loi ➔ P.V

Votre fait du jour Gaz hilarant : la fête est bientôt finie pour les mineurs à Paris ➔ P.VI-VII

Matin 4°
Midi 6°
Soir 2°

Lundi 16 janvier 2023 · Yvelines

Le Grand Parisien

ACHÈRES | Habitants et élus sont venus dénoncer la construction de ce pont prévu dans la région de Poissy, ce dimanche. Ils redoutent des effets sur l'environnement et sur le quotidien des riverains.

150 manifestants disent « non » au projet d'axe routier

Stéphane Corby et Mehdi Gherdane

IL Y AVAIT DÉJÀ eu la déviation de la D 154, il y a désormais la liaison D 190-D 30 via le futur pont d'Achères. Deux projets d'axes routiers portés par le conseil départemental des Yvelines et qui cristallisent les critiques des défenseurs de l'environnement.

Si le premier est à l'arrêt depuis de longs mois, la mobilisation contre le second – qui, au-delà de la réalisation d'un ouvrage d'art enjambant la Seine, comporte une quatre-voies reliant Carrières-sous-Poissy à Achères – a pris une nouvelle tournure ce week-end.

Deux jours après une réunion publique et avant la clôture, le 20 janvier, de l'enquête publique environnementale, près de 150 personnes ont défilé ce dimanche midi dans cette commune proche de Poissy, pour montrer leur opposition au futur équipement.

Un autre tracé réclamé... depuis 2009

Le chantier, prévu à la fin de cette année, est censé fluidifier la circulation routière dans cette région saturée aux heures de pointe. Mais ses opposants dénoncent « une vision d'une autre époque », qui aurait des conséquences désastreuses sur la qualité de l'air et sur l'écoulement de la Seine en cas de crue.

« C'est complètement anachronique, critique Monique Ory, du Collectif d'associations de protection de l'environnement de la Seine-Aval (Capesa). La biodiversité est menacée sur toute la longueur du pont. On peut craindre aussi des perturbations dans



Achères, ce dimanche. Les habitants de l'île de la Dérivation seront particulièrement concernés par le nouvel ouvrage. Ils sont venus en nombre à la manifestation.

les flux hydrologiques. C'est une aberration d'ignorer ces risques à notre époque.»

Du côté des élus, on croise ce dimanche plusieurs conseillers municipaux du secteur ainsi que Dieynaba Diop, conseillère régionale (PS) et élue aux Mureaux. Selon elle, le « pont d'Achères » révèle l'incapacité des décideurs à « repenser les mobilités » : « S'ils faisaient preuve d'ambition en la matière, ils auraient pu imaginer un système de parkings relais et de navettes entre les deux rives de la Seine. Les usagers laisseraient leur voiture dans ces parkings et rejoindraient leur destination via ces navettes.»

Absent de la manifestation, le maire de Carrières-sous-Poissy, Eddie Ait (DVE), y est lui opposé depuis 2009 et le rejet unanime, par délibération, de son conseil municipal.

L'élue écologiste s'inquiète des conséquences notamment sur la (bien nommée) île de la Dérivation, située sous le futur viaduc long de 790 m : « Il y a un risque pour nos berges et cet espace préservé », appuie aujourd'hui l'intéressée. S'il reconnaît un intérêt à la liaison D 190-D30, tant du point de vue économique que d'accessibilité routière, il réclame depuis quatorze ans une révision du tracé.

Un risque d'inondation

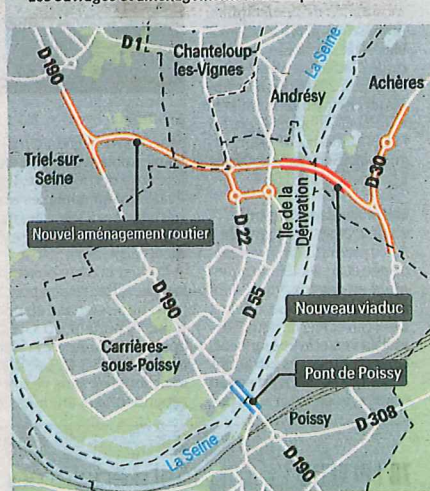
Quant aux riverains, ils craignent un impact direct pour leur quotidien. Le tracé de l'ouvrage est notamment sans appel pour les habitants de l'île de la Dérivation, isolée du flux des voitures et située à Carrières-sous-Poissy. Ils sont une centaine à vivre sur place et redoutent la disparition de leur petit paradis.

Ce sont eux qui forment le gros des troupes, ce dimanche, avec pancartes et banderoles. À leur tête figure Denis Millet. C'est le plus actif au micro... mais aussi le plus touché : son pavillon sera le plus proche de l'ouvrage, à l'extrémité nord de la bande terre. L'intéressé préside l'association Non au Pont d'Achères ! qui appelle à la mobilisation. « On demande clairement le retrait définitif du projet, précise-t-il. On a un dossier de 1 400 pages qui le justifie point par point.»

Le dirigeant associatif précise que même l'ARS (agence régionale de santé) a émis un avis défavorable en raison d'un risque accru d'inondations pour les habitants limitrophes d'Achères, lié à l'implantation des murs antibruit. « Pour écarter ce risque, le département a proposé la réalisation de murs démontables ;

Le projet du pont d'Achères

Les ouvrages et aménagements routiers prévus.



Le Parisien-Infographie.

Tout cela n'est pas sérieux », poursuit Denis Millet.

Les opposants rappellent également que, déjà en 2012, une enquête publique organisée dans le cadre de la demande de déclaration d'utilité publique (DUP) avait émis un avis défavorable. Ce qui n'avait pourtant pas empêché le préfet des Yvelines de passer outre en signant l'arrêt de DUP.

Car le pont n'a pas que des opposants. Plusieurs élus de poids soutiennent le projet : les maires Sandrine Dos Santos (DVD, Poissy), Jacques Myard (LR, Maisons-Laffitte) ou encore Arnaud Périllard (DVD, Saint-Germain-en-Laye) voient tous là un bon moyen

de désengorger le trafic routier sur le secteur. En outre, le dossier est porté par Pierre Bédier, le très influent président (LR) du conseil départemental.

« Nous comprenons l'émotion pour les riverains les plus proches, mais les travaux débiteront bien à la fin 2023, affirme Richard Delepière, vice-président du conseil départemental en charge des transports. Cette liaison va permettre de désenclaver la boucle de Chanteloup et présente un réel intérêt aussi au niveau économique. Il ne s'agit en rien du chaînon manquant de l'A 104, comme certains le pensent, mais d'une desserte plus légère du territoire. »